



**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

Projet de recherche fédérée-PRF 2023

**Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales -DEVADT**

Projet financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Avis public de recrutement d'un post-doc dans le cadre d'un Projet de Recherche Fédéré :  
 (réf. Projet PRF- P2D2023-P1)**

**Termes de référence :**

<b>1. CONTEXTE DE L'ACTION</b>	<b>1</b>
<b>2. DESCRIPTION DU PROJET</b>	<b>2</b>
<b>3. OBJECTIFS DU TRAVAIL</b>	<b>3</b>
<b>4. DUREE, PERIODE ET REMUNERATION</b>	<b>3</b>
<b>5. APPROCHE METHODOLOGIQUE</b>	<b>3</b>
<b>6. METHODE DE SELECTION</b>	<b>3</b>
<b>7. MOYENS NECESSAIRES</b>	<b>4</b>
<b>8. RENDUS</b>	<b>4</b>
<b>9. PROFIL DU CANDIDAT</b>	<b>4</b>
<b>10. DOSSIER A REMETTRE</b>	<b>4</b>
<b>12. CONFIDENTIALITE</b>	<b>5</b>

**1. CONTEXTE DE L'ACTION**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Recherche Scientifique) met en œuvre des Projets de Recherche Fédérée (PRF) au titre de la période (2023-2026) dans le cadre du fonds compétitif dédié aux programmes nationaux de recherche et ce dans six domaines prioritaires dont le domaine de la « Gouvernance et Décentralisation ».

Le PRF **P2D2023-P1** intitulé « Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales » souhaite recruter un post doctorat afin de mener une recherche sur « **Evaluation des politiques de développement régional en Tunisie** » sous la direction de l'équipe du PRF composée de *Sami Yassine Turki, (MC, GDT), Mourad ben Jelloul, (Pr, GDT), Anissa Ben Hassine, (Pr, LARIME), Mohamed Jaoued, (Pr, LESSOR), Ali Abaab (Pr, LESSOR) et Aida Haouala (LARIME).*

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence en adressant leur demande par écrit au nom de Monsieur Mourad Ben Jelloul [mouradbjd@yahoo.fr](mailto:mouradbjd@yahoo.fr), coordinateur scientifique du PRF ou de Sami Yassine Turki [yassin75@yahoo.com](mailto:yassin75@yahoo.com), dans un délai ne dépassant pas 10 jours avant la date limite de dépôt de l'appel à candidature.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir par voie de poste, ou être déposées directement au bureau d'ordre central de la Faculté des Sciences humaines et Sociales de Tunis, à l'adresse ci-dessous, et ce, au plus tard le 14 février 2024 à 12 heures 00 mn, heure locale, avec la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir, candidature pour le PRF P2D2023-P**

**« Recrutement d'un postdoc »**

**ADRESSE : 94 boulevard du 9 avril 1938, 1007 – Tunis, TUNISIE**

*Toute candidature parvenant après la date-limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.*

## **2. DESCRIPTION DU PROJET**

### **1.1 Présentation du projet de recherche : Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales - DEVADT**

La Tunisie connaît depuis une quinzaine années des transformations socio-politiques et économiques profondes en plus de l'accélération de la dégradation de son environnement naturel et des effets du réchauffement climatique. Des transformations qui appellent des lectures revisitées, notamment au niveau de chacun de ses territoires et de la manière de les appréhender et de les gérer. Or, la compréhension des processus de développement des territoires demeure limitée et les instruments mis en œuvre notamment pour leur gouvernance sont encore peu efficaces et efficients.

Ce projet vise, en mobilisant des approches transdisciplinaires et pluridisciplinaires, à mieux comprendre et analyser ces problématiques et à outiller les décideurs de grilles de lecture scientifiques rigoureuses ancrées sur le terrain.

## **1.2 Contexte scientifique et problématique**

L'émergence des territoires en Tunisie comme champ incontournable des politiques de développement durable et d'innovation se heurte à l'insuffisance des connaissances, la faiblesse des modèles, l'inefficience des instruments et une gouvernance incapable de saisir les enjeux. A travers des approches transdisciplinaires de géographie, d'économie, de management et de sciences sociales, ce projet traite de ces questions et apporte des éléments de réponse sur le champ de la recherche et par extension à celui de l'action, notamment publique.

## **3. OBJECTIFS DU TRAVAIL**

Depuis une dizaine d'années, plusieurs travaux ont essayé de mettre en exergue les limites territoriales des politiques publiques en Tunisie et de démontrer que celles-ci ont largement contribué aux soulèvements de 2008 et de 2010-2011. L'action publique a également été analysée par le prisme des instruments mobilisés à cet effet, jugés inaptes à considérer les enjeux dans leur complexité, notamment à l'échelle territoriale. Également, plusieurs travaux pointent du doigt les défis environnementaux qui deviennent de plus en plus contraignants (stress hydrique, salinisation des sols, désertification, pollutions...) et pour lesquels les solutions mises en œuvre demeurent limitées.

L'objectif du travail est de faire un inventaire puis d'analyser les politiques publiques de développement territorial en Tunisie ainsi que les instruments utilisés à cet effet depuis l'indépendance à nos jours avec focus sur les 25 dernières années.

## **4. DUREE, PERIODE ET REMUNERATION**

Le contrat post-doc est d'une durée de 8 mois (1<sup>er</sup> mars 2024-30 octobre 2024) et sera rémunéré comme postdoc.

## **5. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Le travail reposera sur :

- L'analyse bibliographique exhaustive des travaux scientifiques qui ont porté sur le développement territorial en Tunisie, ainsi que la littérature grise dédiée à cette thématique.
- Des entretiens ciblés avec des acteurs, notamment politiques, et maîtres d'œuvre des instruments de développement territorial, aux échelons nationaux et régionaux.

## **6. Méthode de sélection**

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Publications dans la thématique du projet (10 points par article)	/20
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission (10) Diplôme universitaire complémentaire (10) Participation à des missions similaires (10)	/30
Entretien	/50
Total	/100

Un Procès-Verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par la CS.

## 7. MOYENS NECESSAIRES

Le projet mettra à la disposition du postdoctorant :

- Un bureau avec accès à la documentation des bibliothèques des institutions membres du consortium du projet ainsi qu'aux bases de données des articles scientifiques.
- Une facilitation logistique de l'organisation des entretiens, y compris ceux nécessitant des déplacements dans les régions.

## 8. RENDUS

Le postdoctorant est redevable des rendus suivants :

- Un rapport bibliographique à livrer à la fin du troisième mois du stage.
- Un compte rendu des entretiens à la fin du quatrième mois.
- Un rapport de recherche combinant l'analyse bibliographique et celle des entretiens à la fin du cinquième mois.
- Un argumentaire et un agenda d'une rencontre scientifique consacrée au développement territorial en Tunisie à la fin du sixième mois.
- Un projet d'article à la fin du huitième mois.

## 9. PROFIL DU CANDIDAT

Doctorat en Géographie, Economie, Sciences politiques ou toute discipline équivalente ou apparentée.

Compétences en : Politiques publiques, développement territorial, gouvernance territoriale.

## 10. DOSSIER A REMETTRE

Le dossier à remettre à l'adresse 94 boulevard du 9 avril 1938, 1007 – Tunis, TUNISIE doit comporter :

- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation
- Une liste des publications
- Une copie des diplômes obtenus

D'autres pièces seront demandées au candidat(e) retenu(e)

## **11. CONFIDENTIALITÉ**

Le candidat retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

***DRESSÉ PAR LA DIRECTION DU PRF  
TUNIS, LE 10/1/2024***